

Département : CHARENTE

Commune : SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Nom de la zone de baignade : Plage du plan d'eau de La Grande Prairie

Description de la zone de baignade et de la plage

Nature de la plage : artificielle - sable et enrochements de part et d'autre

Longueur : 125 m

Largeur : 20 à 45 m

Zone de baignade : 30 m par 145 m

Profondeur : Petit bain = 0 à 50 cm d'eau

Moyen bain = 50 cm à 1 m d'eau

Grand bain = 1 à 2.1 m d'eau

Point de surveillance :

Lambert II X : 429.670 Y : 2 078.245

Lambert 93 X : 478.209 Y : 6 513.296

Date de la saison balnéaire : mai à mi-septembre

Fréquentation maximale : 300 à 450 pers en juillet et août

Equipements de la plage : toilettes raccordées au réseau collectif par poste de refoulement, douches, poste de secours

Accessibilité aux animaux : Non

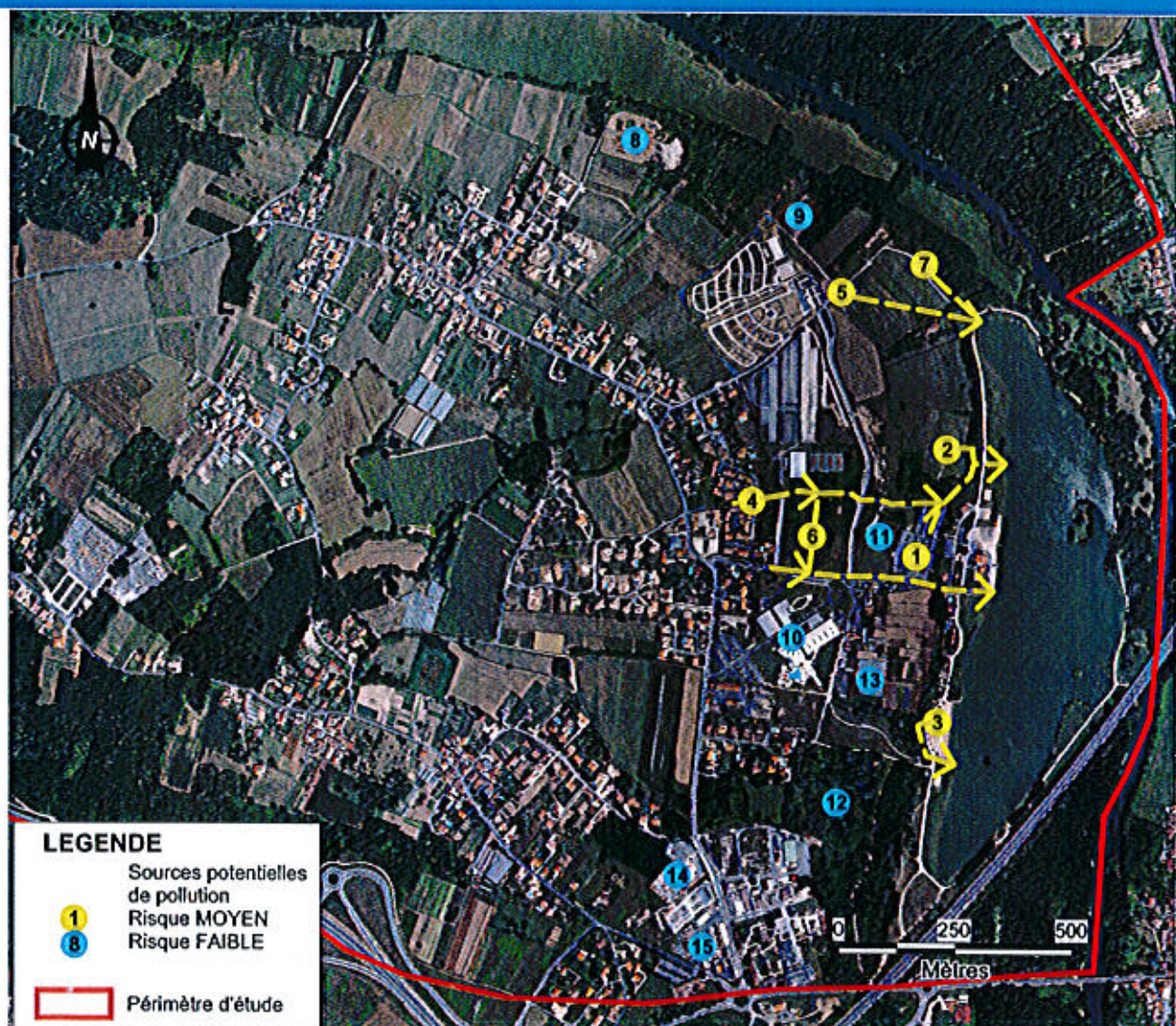
Autres activités : Aucune

Zone riveraine : zones naturelles

Occupation du sol : 59 % zone naturelle, 10 % zone agricole, 24 % zone de bâti actuel et futur, 6 % équipements collectifs et zone économique



Inventaire des sources potentielles de pollution



Assainissement des eaux usées	Assainissement collectif et poste de refoulement Les Rouyères : assainissement non-collectif non conforme (puisards et fosse étanche)
Assainissement pluvial	Parking du plan d'eau : absence de traitement Parking du centre nautique : traitement et réseau
Activités industrielles / Agriculture	Zone économique de La Combe : aval baignade
Autres sources	Anciennes gravières, rejets centre nautique

Qualité de l'eau de baignade

Evolution du classement :

Année	2007	2008	2009	2010
Classement (nouvelle directive)	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Classement (ancienne directive)	A	B	A	A

Remarques : le déclassement de 2008 est dû à des dépassements de la valeur limite de bonne qualité en Coliformes totaux en mai, juin et août ainsi que d'Escherichia coli en mai et des Streptocoques fécaux en août. En juillet et août 2009 ainsi qu'en juillet 2010, des dépassements de la valeur limite de bonne qualité pour Escherichia coli n'ont pas entraîné de déclassement.

Potentiel de prolifération des cyanobactéries :

Année	2007	2008	2009	2010
Seuil d'alerte	1	-	1	-

Qualité de l'eau satisfaisante (-) : Nbre cyanobactéries < 20 000 cellules/mL

Seuil 1 : Nbre cyanobactéries > 20 000 cellules/mL et < 100 000 cellules/mL

Le risque de prolifération des cyanobactéries est très faible :

$$[(N \text{ minéral})]/[(P \text{ minéral})] < 7, [P \text{ total}] > 20 \mu\text{g/l et } O_2 < 120 \%$$

Dermatite du baigneur : affection cutanée bénigne apportée par un parasite des animaux aquatiques et caractérisée par des picotements et l'apparition de plaques rouges et vésicules provoquant des démangeaisons importantes,

Mesures de prévention et information du public nécessaire

Situations à risques (par ordre d'importance)

Numéro	Désignation	Type de pollution	Risque	Recommandations
1	Parking gravillonné – Plan d'eau 300 places Absence de traitement	Pollution chronique Occupation maximale en été Pollution accidentelle	MOYEN	Mise en place d'un système de collecte et de traitement
2	Parking enherbé	Pollution chronique Occupation maximale en été Pollution accidentelle	MOYEN	Mise en place d'un système de collecte et de traitement
3	Poste de refoulement Baignade	Pollution accidentelle sur panne ou dysfonctionnement	MOYEN	Entretien régulier Surveillance accrue
4	Poste de refoulement Lotissement de Fontastier	Pollution accidentelle sur panne ou dysfonctionnement	MOYEN	Entretien régulier Surveillance accrue
5	Assainissements non conformes – Les Rouyères	Pollution chronique de la nappe alluviale à l'amont immédiat du plan d'eau Rejet quotidien d'effluent brut Quantité faible	MOYEN	Raccordement au réseau collectif
6	Aire de stationnement cirque, gens du voyage	Pollution ponctuelle	MOYEN	Collecte des effluents et des déchets
7	Fosse étanche – Maison Bernard	Pollution chronique si fuites avec rejet d'effluent brut	MOYEN	Etanchéité à vérifier régulièrement Raccordement au réseau collectif
8 et 9	Anciennes gravières – Dépôts de déchets – Les Mesniers	Pollution chronique nappe alluviale amont	FAIBLE	
10	Centre nautique et patinoire	Pollution ponctuelle hors période de baignade	FAIBLE	
11	Dépôts hydrocarbures jardiniers	Pollution accidentelle Systèmes de rétention	FAIBLE	
12	Ancien dépôt de pneus – La Combe	Pollution chronique Enlèvement de la majorité des pneus	FAIBLE	
13	Maraîchers	Agriculture raisonnée et analyses des eaux de lavage des légumes conformes	FAIBLE	
14	SOGEA Atlantique	Pollution accidentelle – Aval baignade	FAIBLE	
15	EUROVIA	Pollution accidentelle – Aval baignade Systèmes de rétention	FAIBLE	